

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 80 (1953)
Heft: 5

Artikel: Si j'étais l'enchanteur... Merlin...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228536>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de Saint-Pierre et des fuseaux noirs de Provence. Sa grande rumeur n'arrivait pas jusqu'aux oreilles des poètes, toutes brouillées d'ailleurs de vers et de déclamations. Mais comme sa présence s'imposait à eux tous ! Plus encore que la langue, n'est-il pas le lien qui, de la Furka à la mer, rattache les uns aux autres tant d'hommes divers ? N'est-il pas entre la Méditerranée et la montagne, la route maîtresse qui porte les pas de la civilisation ? Nous autres des bords du Rhône, sans rien renier de nos diverses parentés, c'est vers la Provence que nous incline la pente de notre

cœur. Ramuz n'a pas inventé le mythe de la fraternité rhodanienne. Il a seulement donné une expression qui manquait encore à une réalité vieille comme les hommes. Son chant souverain, chaque fois que nous descendons le cours du fleuve, nous en sentons mieux la justesse et la vérité.

Chaque fois que nous descendons vers la mer, nous éprouvons la même joie de reconnaître un ciel, une terre, des richesses qui nous appartiennent. La rudesse de nos monts ne nous rend que plus fraternelle la douceur des collines basses d'où se détache la flèche aiguë des cyprès.

Le patois au Palais fédéral

M. Maurice Trolliet, député valaisan, a déposé sur le bureau du Conseil des Etats un postulat signé par 40 conseillers sur les 44 que compte ce législatif. Il invite le Conseil fédéral à examiner la possibilité de créer par dispositions législatives une solution durable en vue de sauver nos vocabulaires, symboles vivants de la Suisse quadrilingue. Il s'agit d'aider des œuvres nationales menacées dans leur existence, les ressources dont elles disposent n'étant pas suffisantes et n'étant assurées qu'en partie dans le budget : le Glossaire des patois de la Suisse romande, le Dicziunari rumantsch grischun, le Vocabolario della Svizzera italiana, et le Schweizer Woerterbuch. M. le conseiller fédéral Etter a accepté ce postulat.

Si j'étais l'enchanteur... Merlin...

... je ferais disparaître l'odieuse annexe qui vient enlaidir une charmante vieille petite ferme sise à mi-côte entre Penthalez-Gare et Penthalez-Village. On réprime l'outrage aux bonnes mœurs, peut-être en arrivera-t-on à réprimer l'outrage au bon goût.

Un demi-fils de Penthalez.

La BOITE AUX LETTRES des abonnés

En réponse à la lettre de Mme Vve Ansermet-Buffat. Le Sépey sur Aigle, parue dans le numéro de décembre du *Nouveau Conteur vaudois et romand*, M. Delaraigeaz, directeur de l'Assurance Mutuelle Vaudoise et président du Théâtre du Jorat, nous a adressé une lettre que nous avons retransmise directement à l'intéressée.

Notons simplement, à ce propos, que le président du Théâtre du Jorat y annonce qu'en juin 1953 sera créée sur la scène de Mézières, ce foyer d'art romand, *Le Silence de la terre*, de Samuel Chevallier, musique de Robert Mermoud, drame de la campagne vaudoise.

Nous aurons sans doute l'occasion de revenir plus en détail sur ces représentations qui coïncideront avec le 150^e anniversaire de l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération suisse.